



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE REPENTIGNY**

Le 16 décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Repentigny tenue le 16 décembre 2021, à 17 h 30, à la salle du conseil, à l'hôtel de ville de Repentigny;

Sont présents : M. Nicolas Dufour, maire,
M. Jacques Prescott, conseiller
M^{me} Jennifer Robillard, conseillère
M. Joubert Simon, conseiller
M^{me} Karine Benoit, conseillère
M. Luc Rhéaume, conseiller
M^{me} Martine Gendron, conseillère
M^{me} Martine Roux, conseillère
M. Normand Urbain, conseiller
M. Raymond Masse, conseiller

Sont absents : M. Bernard Landreville, conseiller
M^{me} Chantal Routhier, conseillère
M. Kevin Buteau, conseiller

Sont aussi présents : M. Dominique Longpré, directeur général adjoint
M. Louis-André Garceau, greffier
M^{me} Marie-Josée Boissonneault, trésorière

M^e Louis-André Garceau, greffier, agit à titre de secrétaire.

Le secrétaire, à la demande du maire qui préside la réunion, constate le quorum.

Déclaration d'ouverture par Monsieur le Président à 17 h 30.

**1 RÉSOLUTION NUMÉRO CM 371-16-12-21
 OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTAT DU QUORUM ET
 DÉPÔT DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est

Proposé par : Martine Roux
Appuyé par : Karine Benoit

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De prendre acte du dépôt de l'avis de convocation de la présente séance et de décréter l'ouverture de cette dernière après avoir constaté le quorum.

ADOPTÉE

**2 PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC ET
 PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES DOSSIERS INSCRITS À
 L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire, Nicolas Dufour, reçoit la question de la personne qui s'est inscrite au registre. Aucune question n'a été reçue via le site Internet de la Ville.



3

**RÉSOLUTION NUMÉRO CM 372-16-12-21
BUDGET 2022 ET PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024 - 2021-0691 (FIN-NE)**

ATTENDU le discours prononcé par Monsieur le Maire en ouverture de séance concernant la présentation du budget de fonctionnement 2022 ainsi que du budget d'investissement pour l'exercice financier 2022;

ATTENDU la documentation déposée aux élus préalablement à la tenue de la présente séance tel que le requiert la Loi;

ATTENDU l'avis public paru dans le journal local annonçant la tenue de la présente séance tel que le requiert la Loi;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Jacques Prescott

Appuyé par : Martine Roux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'adopter le budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2022 préparé par Marie-Josée Boissonneault, trésorière, au montant de 157 044 000 \$, lequel est plus amplement détaillé au document joint à la présente résolution (annexe A);

D'adopter le budget d'investissement pour l'exercice financier 2022 préparé par Marie-Josée Boissonneault, trésorière, au montant de 41 814 000 \$, dont 19 408 000 \$ proviennent de subventions, de contributions ou d'affectations, ainsi qu'un financement à long terme de 22 406 000 \$ suivant le document joint à la présente résolution (annexe B);

D'approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2022-2023-2024, lequel est plus amplement détaillé au document joint à la présente résolution (annexe C);

D'approuver les affectations au budget de fonctionnement 2022 provenant de l'excédent de fonctionnements affecté, de réserves financières et fonds réservés ainsi que de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant total de 1 271 760 \$ tel que plus amplement détaillé au document joint à la présente résolution (annexe D);

Qu'un document explicatif du budget 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 soit publié dans la revue municipale Regard sur Repentigny au cours du mois de décembre 2021.

ADOPTÉE

4

**RÉSOLUTION NUMÉRO CM 373-16-12-21
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est

Proposé par : Karine Benoit

Appuyé par : Joubert Simon



ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De déclarer la levée de la séance à 17 h 55.

ADOPTÉE

[Redacted signature]

M^e Louis-André Garceau, greffier

[Redacted signature]

M. Nicolas Dufour, maire